



BULLETIN INFO-MRCT COVID-19

Numéro 15 – 29 mai 2020

Cette infolettre s'adresse au milieu municipal et vise à partager de l'information sur différents enjeux rencontrés en cette période de crise. La MRC souhaite jouer son rôle de leader socio-économique sur son territoire tout en demeurant à l'écoute de ses municipalités locales.

NOTE | AVERTISSEMENT

Lors de la publication de nos infolettres, nous tenons à rappeler que les informations partagées tiennent en compte des directives gouvernementales à une date donnée. La situation évoluant à chaque jour, l'information publiée dans une infolettre le 8 mai, peut devenir caduque dans une infolettre ultérieure. Merci de considérer le tout lorsque vous recevez l'information.

LE COMITÉ STRATÉGIQUE

Composition du comité

- Claire Bolduc, préfète
- Daniel Barrette, préfet suppléant, maire de Laverlochère-Angliers, responsable du secteur est
- Lyne Ash, mairesse de Nédélec, responsable du secteur nord
- Yves Ouellet, maire de Témiscaming, responsable du secteur sud
- Michel Roy, maire de Ville-Marie, responsable du secteur centre
- Lyne Gironne, directrice générale

Dossiers discutés au sein du comité (depuis le 22 mai)

Aucune rencontre téléphonique n'a eu lieu, au cours de la dernière semaine.

En tout temps, vous pouvez communiquer avec l'un des membres pour soulever un besoin, une question sur laquelle le comité pourrait travailler. Il est à noter que le comité se réunira désormais de façon ponctuelle, si la situation le requiert.

FONDS D'AIDE ET DE RELANCE RÉGIONALE.

Ce fonds vise à soutenir les entreprises touchées par les impacts économiques de la COVID-19 qui n'ont pas bénéficié de l'appui gouvernemental fédéral. Ce soutien prend la forme d'un appui financier d'urgence (prêt pour fonds de roulement), qui vise à aider ces entreprises qui manquent de liquidités, ou qui ont besoin d'aide technique afin de demeurer opérationnelles. Les informations et le formulaire pour déposer une demande auprès de ce fonds sont désormais disponibles via le site web de la SDT. Voir [ici](#).

RECOMMANDATIONS POUR L'ENTRETIEN DES FONTAINES D'EAU PUBLIQUES – COVID-19

Avec l'arrivée des beaux jours et de la chaleur qui l'accompagne, l'ouverture des fontaines d'eau publiques demeure importante pour la population. En contexte de pandémie, il est essentiel de s'assurer que ces fontaines soient nettoyées et désinfectées selon les méthodes éprouvées.

Selon la fiche de l'Institut national de santé publique (INSPQ) portant sur l'[environnement extérieur et la COVID-19](#), la concentration virale sur le mobilier et les accessoires urbains (ex. : fontaines d'eau) est vraisemblablement altérée par divers facteurs (température, humidité, rayons ultraviolets, vent et précipitations). Les municipalités doivent néanmoins s'assurer que les procédures de nettoyage courantes sont maintenues. La désinfection des fontaines d'eau est une mesure ciblée qui pourrait contribuer à diminuer le risque de transmission du virus.

Les présentes recommandations sont basées sur la fiche de l'Institut national de santé publique portant sur les [méthodes de nettoyage et de désinfection et les mesures de protection appropriées](#).

Recommandations concernant les méthodes de nettoyage et de désinfection

- Le virus responsable de la COVID-19 peut survivre un certain temps (quelques heures à plusieurs jours) sur différentes surfaces, mais est facilement éliminé par la plupart des nettoyeurs et des désinfectants réguliers.
- Santé Canada met à jour régulièrement une liste approuvée [de produits de désinfection pour les surfaces dures](#). Toujours suivre les instructions du fabricant pour l'utilisation de ces produits. Il est également possible d'utiliser une solution d'eau de Javel ou encore du peroxyde d'hydrogène (0,5 %).
- Toutes les surfaces fréquemment touchées (p. ex. boutons-poussoirs, etc.) doivent être nettoyées fréquemment :
 - Utilisez des essuie-tout ou serviettes propres pour le nettoyage. Comme le désinfectant est moins performant en présence de salissures, nettoyez la surface avec de l'eau et du savon pour éliminer tous les débris et taches visibles d'abord.
 - Rincez à l'eau claire et essuyez avec une serviette propre. Appliquez le désinfectant. Si les surfaces sont déjà propres, vous pouvez appliquer immédiatement le désinfectant. Laissez la solution désinfectante agir quelques minutes avant d'essuyer toute trace de produit à l'aide d'un linge propre.
- Dans les lieux publics, le nettoyage doit être effectué au minimum quotidiennement et si possible encore plus fréquemment (à toutes les 2 ou 4 heures).

OUVERTURE DES CAMPINGS

Le gouvernement, toujours dans son plan de déconfinement, a annoncé l'ouverture des campings en date du 1^{er} juin prochain. Ainsi, les campings municipaux seront accessibles aux utilisateurs.

Des directives s'appliquent pour les usagers. Pour en savoir davantage, consultez le site de Camping Québec (voir [ici](#)).

INDUSTRIE TOURISTIQUE

Tourisme Abitibi-Témiscamingue a publié le Plan de sécurité sanitaire Covid-19 de l'industrie touristique, accessible via le site de l'Alliance de l'industrie touristique du Québec. Ce plan vise les campings, les hébergements, les pourvoiries, restauration et autres. Pour en savoir davantage, consulter le lien [ici](#).

REPRISE DES ACTIVITÉS DE CONSIGNE

Diverses activités de cueillette avaient débuté, à travers le Québec, depuis le 18 mai. Or, ce jeudi, Recyc-Québec a annoncé qu'il serait désormais possible de ramener les cannettes et bouteilles consignées auprès des détaillants, dès le 8 juin prochain.

Les citoyens devront respecter certaines directives, notamment :

- Les contenants consignés devront avoir été préalablement rincés
- Les cannettes et bouteilles doivent être placées dans un sac et déjà comptées
- Les caisses de bière devront être pleines et de la même couleur

Pour en savoir davantage, voir [ici](#).

LANCEMENT DE LA SAISON DE L'AUTOCUEILLETTE

Ce 28 mai, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. André Lamontagne, a annoncé le lancement de la nouvelle saison d'autocueillette pour l'été 2020.

Comme les autres secteurs d'activités, cette activité sera encadrée par diverses mesures sanitaires via le Guide d'autocueillette à la ferme, disponible [ici](#).

TERRASSES ET BANCS DE PARC

Lors de la rencontre hebdomadaire entre le CISSSAT, la Conférence des préfets et autres ministères, il a été rappelé que l'installation de tables extérieures pour faire des terrasses n'est pas permise. Les tables et bancs disposés dans les parcs doivent être distancés à plus de 2 mètres et fixés au sol afin de ne pas permettre le déplacement de ces mobiliers par la population pour faire des rassemblements.

PLAGES PUBLIQUES

L'Institut national de santé publique a produit un document présentant diverses informations en lien avec les lieux de baignades. Outre les modes et les risques de transmission, le document présente également les consignes à suivre par les usagers et les mesures de préventions à être mises en place. Pour consulter le guide, voir [ici](#).

LE RIFT

En ce vendredi, le Rift publie une mise à jour de ses activités, malgré la Covid-19. Le Centre d'exposition est maintenant ouvert à tous. Pour autres informations, consulter le lien [ici](#).

SECTEUR DU TOURISME

Le Réseau de veille en tourisme a publié les résultats de la vaste enquête réalisée auprès de l'industrie touristique sur les impacts de la Covid-19 pour le secteur de la culture et des festivals. Pour consulter le sommaire exécutif de cette enquête, voir [ici](#).

L'APPUILETTE – PROCHE-AIDANT

Plusieurs liens intéressants, diffusés dans la dernière infolettre de l'Appui pour les proches aidants des aînés de l'Abitibi-Témiscamingue :

- Les ressources alimentaires disponibles, [ici](#).
- Aides et ressources pour aller mieux, [ici](#).
- Émotions négatives, consulter l'article [ici](#).
- La méditation pour réduire l'anxiété, consulter l'article [ici](#).

DISCUSSIONS AVEC LE MAMH

Les rencontres hebdomadaires avec le bureau régional du MAMH n'ont plus lieu depuis cette semaine. Le directeur régional convoquera une rencontre, au besoin.

Le milieu municipal est invité à consulter, sur une base régulière, la Foire aux questions, mise en place par le MAMH, alors que le site est régulièrement mis à jour. Voir [ici](#).

CONTACTS RÉGULIERS AVEC LE CISSAT

Les échanges entre le CISSAT et la Conférence des préfets de l'A-T se poursuivent sur une base régulière. Ces rencontres ont lieu à tous les mardis, en avant-midi.

Les informations en lien avec les cas positifs à la Covid-19 sont alors partagés auprès des participants, mais ceux-ci sont soumis à la confidentialité, jusqu'à ce que la conférence de presse du Premier ministre du Québec ait permis d'en faire état.

Par ailleurs, plusieurs préoccupations exprimées par le monde municipal sont partagées avec les dirigeants du CISSAT, ce qui permet d'apporter des réponses ou des interventions de la part du milieu de la santé. N'hésitez pas à poser vos questions, directement à la préfète ou à la directrice générale.

INTERVENTION À CKVM

Notre préfète poursuit ses interventions sur les ondes de CKVM à raison de 2 jours/semaine, soit les mercredi et vendredi, à 11 h 30, et ce, jusqu'à la fin du mois de juin. Nous vous invitons donc à syntoniser CKVM ou à surveiller la page Facebook de la MRCT (où l'entrevue est diffusée en direct), pour écouter ses interventions et ainsi, avoir accès à différentes informations. Vous pouvez également retrouver ces interventions sur la page Facebook de la MRC.

Voici la programmation de la dernière semaine :

- Mercredi : La situation au Témiscamingue (écouter, [ici](#))
- Vendredi : Divers suivis du CISSAT, infrastructures municipales, Programme Action-Climat Québec et retour sur la conférence de la PDG d'Hydro-Québec, M^{me} Sophie Brochu (écouter, [ici](#))

SITES INCONTOURNABLES

- [Site officiel du gouvernement du Québec pour le Covid-19](#)
- [Situation des cas au Québec](#)
- [Site officiel du gouvernement du Canada pour le Covid-19](#)
- [Site officiel du gouvernement de l'Ontario pour le Covid-19](#)
- [Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation](#)
- [Fédération québécoise des municipalités](#)
- [Éducaloi : réponses à vos questions](#)
- [Institut national de la Santé publique](#)

OUTILS PERTINENTS À PARTAGER

Tout savoir sur la COVID-19 et sa propagation, cliquez [ICI](#).

Section du site web de la MRC, [ici](#).

Stress, anxiété et déprime associés à la maladie à coronavirus COVID-19, [ici](#)

Mon enfant est inquiet en raison de la pandémie. Comment le soutenir? [Ici](#).

Covid-19 : Covid19@mrctemiscamingue.qc.ca

Différentes sections du site web de la SDT :

1. Encourageons l'achat local, [ici](#).
2. Les mesures pour les entreprises, [ici](#).
3. Les services offerts par les organismes communautaires, [ici](#).
4. Piste d'actions de Femmessor, [ici](#).

5. Une pandémie de fraude, [ici](#).
6. Outil : affiche de mesures extrêmes, [ici](#).

MERCI DE VOTRE ATTENTION !
PRENEZ SOIN DE VOUS !